

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général au développement durable
Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du
développement durable

Sous-direction de l'économie des ressources naturelles et des risques

FICHE DE POSTE

Bureau de la fiscalité et des instruments économiques pour
l'environnement

Chargé d'études sur les entreprises et les politiques environnementales

Poste à pourvoir, contrat de trois ans

Localisation : Tour Séquoia, La Défense (92)

Domaine dans lequel se situe l'emploi : études économiques

MISSIONS PRINCIPALES

Le titulaire de poste réalise des études économétriques et des évaluations de l'effet d'instruments économiques, dont des mesures fiscales, à visées environnementales, dans de nombreux domaines : pollution, gaz à effet de serre, consommation d'eau, production de déchets...

À ce titre, il est amené à travailler sur des projets de réforme (évaluations *ex ante*), et à évaluer l'efficacité de politiques publiques déjà mises en œuvre (évaluations *ex post*). Il réalise également une veille sur les mesures de fiscalité environnementale mises en place en France et à l'international.

Il est amené à réaliser des études plus descriptives sur les performances et pratiques environnementales des entreprises. Il collabore à ce titre avec les services producteurs des enquêtes réalisées auprès des entreprises (SOeS, Insee), et avec d'autres institutions publiques (Ademe, Bpifrance, CGI...).

Les résultats des travaux sont valorisés dans les publications du ministère, dans des rapports d'expertise de l'administration et, selon les cas, dans des revues à comité de lecture. Ils sont également présentés dans des séminaires internes et externes, conférences académiques et comités d'experts.

EXEMPLE DE DOSSIER TRAITÉ

La tarification incitative de la gestion des ordures ménagères : quels impacts sur les quantités collectées ([lien](#)) ? De nombreuses communes ont adopté à partir de 2009 une taxe d'enlèvement des ordures ménagères variable en fonction des quantités de déchets produites par les ménages. L'étude montre que cette tarification dite incitative a été très efficace pour diminuer la quantité d'ordures ménagères et augmenter les déchets triés. Elle constitue la première évaluation du dispositif de tarification incitative.

QUALITÉS ET EXPERIENCE SOUHAITEES

Le poste requiert des compétences en économie, si possible en économie de l'environnement, et en économétrie (niveau master, grande école ou doctorat). Il requiert également la maîtrise d'un logiciel économétrique ou statistique (R, SAS, Stata, Eviews...).

Il demande un esprit d'initiative et de synthèse, un goût pour les études, et un intérêt marqué pour les questions environnementales, économiques et fiscales. Une première expérience de chargé d'étude ou un doctorat constituerait un plus.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Le Commissariat général au développement durable prépare les choix stratégiques du ministère en matière de développement durable, en animant et coordonnant la réflexion économique du ministère et en évaluant les conséquences de ses choix au regard du développement durable. La richesse du commissariat général repose sur un continuum de compétences alliant la recherche et l'innovation, l'observation et les statistiques, l'analyse économique, sociale et environnementale et l'évaluation des politiques publiques, ainsi que l'accompagnement des acteurs.

Au sein de la sous-direction de l'économie des ressources naturelles et des risques, le bureau de la fiscalité et des instruments économiques pour l'environnement réalise des études économétriques sur l'impact des politiques environnementales. Il participe à l'évaluation d'impact des mesures fiscales proposées par le ministère et participe à l'élaboration du projet de loi de finances. Il dispose d'un modèle de microsimulation et d'un modèle macroéconomique.

Les travaux économiques qu'il mène ont vocation à éclairer la décision publique : le bureau travaille donc en étroite relation avec les directions opérationnelles du ministère et assure un rôle d'expertise et de conseil directs auprès du cabinet de la ministre. Il assure par ailleurs le secrétariat du Comité pour l'économie verte.

Le bureau comprend 7 cadres A et A+.

RESPONSABLES A CONTACTER :

Augustin VICARD, chef du bureau :

augustin.vicard@developpement-durable.gouv.fr, 01 40 81 83 90

Christophe POUPARD, sous-directeur :

christophe.poupard@developpement-durable.gouv.fr, 01 40 81 84 66

